

Cayenne, le 18 Septembre 2019

**Monsieur Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR d'histoire-géographie**

à

**Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'histoire et de géographie
s/c de Madame ou Monsieur le Chef
d'établissement**

Rectorat

Inspection Pédagogique
Second degré

Affaire suivie par :
Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR Histoire Géographie
jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Secrétariat
Monique BOSTON

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 58

BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX

017-

LETTRE DE RENTREE 2019 DE L'IA-IPR D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Chères et chers collègues,

Je souhaite à toutes et tous une très bonne année scolaire 2019-2020.

Je souhaite, en particulier, la bienvenue à nos nouveaux collègues professeurs, titulaires ou contractuels, qui nous ont rejoint en cette rentrée. Cette année les professeurs titulaires entrant dans l'académie de Guyane sont bien plus nombreux que ceux qui l'ont quittée. J'espère que c'est un signe d'une attractivité retrouvée pour notre territoire. Je salue, même s'ils ne me liront peut-être pas, l'engagement dont les professeurs sortants ont fait preuve durant leur séjour en Guyane et qu'ils sachent que nous les regretterons. Je félicite les trois collègues qui ont brillamment réussi le concours du CAPES interne à la session 2019.

Je souhaite que, parmi les professeurs contractuels, vous soyez nombreux à vous inscrire dans cette démarche de professionnalisation et de titularisation dont notre académie a grand besoin. Une préparation à l'agrégation interne est, comme chaque année, également prévue. A ce titre, je signale l'excellence de la préparation aux concours assurée par mes chargées de mission et les formateurs associés. Je remercie les tutrices et tuteurs qui ont accepté de conseiller les stagiaires sortant de concours et de les accompagner dans leurs débuts ou leurs poursuites de carrière, ainsi que celles et ceux qui ont accueilli des étudiants en stage de préprofessionnalisation. Leur mission est essentielle.

Cette lettre de rentrée ne pourra pas aborder tous les sujets qui nous intéressent. Vous serez tenus informés régulièrement par des **lettres**

d'information adressés dans votre **messagerie académique**. J'insiste particulièrement sur la vigilance que vous accorderez à la consultation régulière de cette messagerie professionnelle. Celle-ci, ainsi que la messagerie I.prof, constitue **l'unique moyen**, pour l'administration et pour moi de vous contacter. L'usage de messageries personnelles, fournies par des opérateurs privés, ne garantit pas, vous le savez sans doute, une **sécurité et une confidentialité absolument nécessaires** dans toute profession.

L'équipe d'inspection et d'accompagnement en histoire-géographie :

Mme. Juliana RIMANE est notre Inspectrice Générale de l'Education Nationale, référente de l'académie de Guyane pour l'histoire-géographie. .

En tant qu'Inspecteur d'académie, je serai en charge de certains dossiers transversaux :

- **l'éducation prioritaire**, en partenariat avec Mmes Marie-Line LOUISOR (IEN 1^{er} degré) et Mme Lucienne SEGA (IA-IPR mathématiques).
- **le Trinôme académique** qui unit dans un partenariat étroit l'Education nationale, les Forces Armées en Guyane et l'Institut des Hautes études de la Défense Nationale.
- **Mémoire et citoyenneté.**
- membre de la cellule **GACS (Groupe Académique pour le Climat Scolaire) et valeurs de la République** (ex-cellule laïcité et fait religieux), coordonnée par Mme Sandrine MICHALON-FAURE jusqu'à la fin de ce mois, puis par sa chargée de mission Mme Sandrine KAZANJI, et M. Thierry VINCENT (IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire).
- **l'éducation au développement durable**, en copilotage avec Mme Myriam CHARLOSSE, IA-IPR de SVT et Mme Isabelle GUMILAR, IA-IPR économie-gestion.
- **la liaison ESPE (bientôt INSPE) /second degré** avec l'ensemble des IA-IPR de l'académie.

Je serai également l'inspecteur-référent de trois établissements :

- le lycée Gaston Monnerville de Kourou.
- le collège Paul Kapel de Cayenne.
- le collège Elie Castor de Sinnamary.

Jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Je serai secondé par deux chargées de mission :

- Mme Corinne MATHIEU, Professeure agrégée d'histoire -géographie, lycée Lumina Sophie de Saint-Laurent-du-Maroni, pour l'ouest guyanais.
Corinne.mathieu@ac-guyane.fr

- Mme Lucile MIRZICA, Professeure agrégée d'histoire-géographie, lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, pour l'est guyanais.
Lucile-cle.rosso-mirzica@ac-guyane.fr

Elles ont toute ma confiance et l'excellence de leurs interventions est, pour moi, une aide précieuse. Je les remercie et félicite vivement.

L'Inspection Pédagogique Régionale et les enseignants :

Le rôle des inspecteurs est de vous conseiller dans la mise en œuvre des programmes, d'éclairer les enjeux des nouveaux dispositifs, d'accompagner votre carrière comme chacune de vos missions. Les

entretiens individuels et les réunions d'équipe, mais aussi les temps de formation ou les réunions d'harmonisation pour les examens, sont avant tout des moments d'échanges sur les pratiques pédagogiques, sur le contexte dans lequel s'inscrit votre enseignement, sur les moyens de faire progresser les élèves, de les mettre en activité, de favoriser leur écoute et leur implication.

Je compte vous convier, autant que cela sera possible, à des réunions d'équipe disciplinaire lors de mes déplacements dans les établissements. Ce sera l'occasion d'échanger et de proposer des solutions aux situations pédagogiques et didactiques que vous pourriez rencontrer.

Désormais l'avancement de carrière des personnels titulaires, agrégés et certifiés, est organisé selon le protocole du **PPCR**, Parcours Professionnel de Carrières et de Rémunérations. Vous trouverez tous les renseignements le concernant sur le site du ministère. Cette année l'organisation des rendez-vous de carrière a été légèrement modifiée en raccourcissant notamment le délai de prise de rendez-vous. Pour résumer, il s'agit, lors d'un **rendez-vous de carrière**, constitué d'une inspection en classe, d'un entretien de carrière avec l'inspecteur et d'un entretien avec votre chef d'établissement, de caractériser votre engagement pour les élèves et l'institution lors de vos 4 dernières années environ. Il ne se résume donc pas à la seule observation en classe, mais s'élargit à un échange sur l'ensemble des activités que vous avez menées. Afin de préparer ces entretiens, il est souhaitable, mais non obligatoire, que vous puissiez communiquer, assez en amont, des documents, d'une **ampleur raisonnable**, quelques pages suffisent, résumant vos activités et qui faciliteront la qualité des échanges. Un exemple de document de ce type est proposé sur le site du ministère, mais il peut prendre toute autre forme que vous souhaitez. Je rappelle que sa production n'est **en aucun cas obligatoire**. Elle facilite toutefois, je le répète, la richesse de nos échanges lors de l'entretien.

Les Professeurs éligibles à ce rendez-vous de carrière sont prévenus, dès le début d'année par la voie de la messagerie académique et par celle de leur portail I-prof. Il en est de même lors de la prise de rendez-vous. Cela rappelle **l'importance de la consultation régulière de sa messagerie**. Entre ces périodes de rendez-vous de carrière, des **visites d'accompagnement**, remplaçant les anciennes « inspections » sont prévues. Pour les professeurs non-titulaires, des **visites-conseils** sont organisées. Mes chargées de mission peuvent se charger de ces visites.

Les grands enjeux de cette rentrée en histoire-géographie :

Cette rentrée 2019 est marquée par certains changements.

La mise en œuvre des **adaptations des programmes d'histoire-géographie pour les l'outre-mer**, parues au BO n°11 du 16 mars 2017, pour les cycles 3 et 4 de l'école primaire et du collège reste d'actualité. Il s'agit du programme officiel d'histoire-géographie pour notre académie.

Une fiche eduscol y est consacrée et le site disciplinaire de notre académie, déjà riche de ressources, y est particulièrement mis à l'honneur.

Des adaptations de programmes des lycées sont en cours de réalisation au niveau ministériel et j'ai déjà pu faire des propositions, en lien avec mes collègues des autres académies d'outre-mer. Nous attendons leur parution pour une application effective sans doute à la prochaine rentrée.

<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/adaptation-des-programmes-nationaux-dhistoire-et-de-geographie-pour-loutre-mer.html>

Je précise que les adaptations, par souci d'équité et parce que les sujets d'examens restent nationaux, **ne peuvent en aucun cas donner matière à sujet d'examen.**

- les programmes d'EMC, du cycle 2 au cycle 4, ont été reformulés afin de les rendre plus clairs. Vous les trouverez dans le BO N°30 du 26 juillet 2018.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132982

- **la réforme du baccalauréat général et technologique, ainsi que celle du lycée** sont en œuvre depuis cette rentrée pour les classes de seconde et de première. Les programmes de la classe de terminale, applicables à la rentrée 2020 sont parus au BO spécial n°8 du 25 juillet 2019.

<https://www.education.gouv.fr/cid144071/les-nouveaux-programmes-de-la-classe-terminale-des-voies-generale-et-technologique.html>

Les premières **fiches eduscol** fournissant des conseils de mise en œuvre des questions aux programmes sont déjà parues. D'autres fiches viendront bientôt les compléter.

[https://eduscol.education.fr/cid144146/histoire-geographie-bac-2021.html - lien2](https://eduscol.education.fr/cid144146/histoire-geographie-bac-2021.html-lien2)

<https://eduscol.education.fr/cid144167/hggsp-bac-2021.html>

Le **site histoire-géographie de l'académie de Guyane** publiera bientôt des propositions de séquences pour les questions des programmes de lycée. Vos initiatives et propositions sont les bienvenues.

<https://hist-geographie.dis.ac-guyane.fr/>

Un **groupe de travail** sur ces nouvelles questions a été créé au **PAF 2019-2021**. N'hésitez pas à proposer votre participation. Je serai ravi de travailler à vos côtés.

- Les **étudiants de l'université** ont, la possibilité de préparer leur licence ou leur master1 en alternance. Des stages d'observation et de pratique accompagnée leur sont proposés. Des professeurs d'histoire-géographie sont donc sollicités pour les accueillir et les accompagner.

Les examens de la session 2019 :

En préambule, je tiens à rappeler, hélas encore une fois, le caractère **obligatoire** de la participation des professeurs aux jurys des examens. Or, chaque année, nous observons une défection de certains correcteurs convoqués qui occasionne un surcroit de travail pour les collègues présents aux jurys. Je remercie particulièrement les collègues qui se reconnaîtront sans doute et qui se sont chargés d'un paquet de copies du DNB laissé en déshérence et découvert au moment où ils avaient achevé leurs propres corrections. Ne pas assumer sa mission de correction pénalise les collègues et cela n'est **plus acceptable**. M. le Recteur rappelle chaque année, dans une circulaire, que les personnels de l'académie doivent rester disponibles jusqu'à la fin des examens. Cette année, la date était fixée au 12 juillet.

Je remercie tous les correcteurs pour le grand sérieux et la bienveillance dont ils ont fait preuve dans leurs corrections. Les commissions d'harmonisation ont permis très facilement d'aboutir à un consensus sur les attentes.

1) Le DNB :

Les résultats académiques pour l'épreuve d'histoire-géographie sont les suivants (la comparaison avec les années précédentes sur des épreuves d'autres natures, n'est pas pertinente) :

Moyennes sur 50 points	DNB Général	DNB Professionnel
2017	19,55	?
2018	17,71	15,42
2019	19,8	17,2

Les résultats sont en légère progression par rapport à 2018. Les correcteurs ont remarqué que des candidats avaient davantage fait d'efforts de rédaction ce qui est un signe positif. Cela signifie que vous êtes attentifs à développer cette compétence essentielle tout au long de l'année et du cycle. Cette attention doit et peut, c'en est la preuve, être maintenue et amplifiée.

La contribution de nos disciplines à la maîtrise de la langue française est fondamentale. Il serait souhaitable que, tout au long du cycle 4 et progressivement, les élèves soient le plus souvent placés dans des situations d'écriture personnelle « longue ». Il s'agit de proposer à l'élève un temps de rédaction, sous votre contrôle, lors des séances. La prise en notes des cours doit devenir progressivement plus personnelle de la cinquième à la troisième. Il est nécessaire que le collègue amène les élèves à davantage d'autonomie en préparation de leurs années de lycée où désormais une « écoute active » privilégiant la prise de notes leur est demandée dès la seconde. Les activités proposées en autonomie, en classe, mériteraient de se consacrer davantage à l'écriture personnelle de l'élève avec l'étayage nécessaire fourni par l'enseignant. Ces activités sont peut-être encore trop centrées sur le prélèvement d'informations, qui peut s'effectuer en amont, en groupe, en cours dialogué ou tout simplement fourni par l'enseignant... Est-il toujours nécessaire de faire découvrir des informations à partir d'une série de documents ? Le Professeur n'est-il pas le mieux à même de présenter un contexte historique ou géographique et de poser les bases d'une réflexion ? Du temps pourrait ainsi être dégagé pour une implication personnelle de l'élève dans son récit historique et géographique. L'oral, permettant de formuler des hypothèses, de discuter une notion ou d'ouvrir des débats, est un levier central avant la rédaction de la trace écrite.

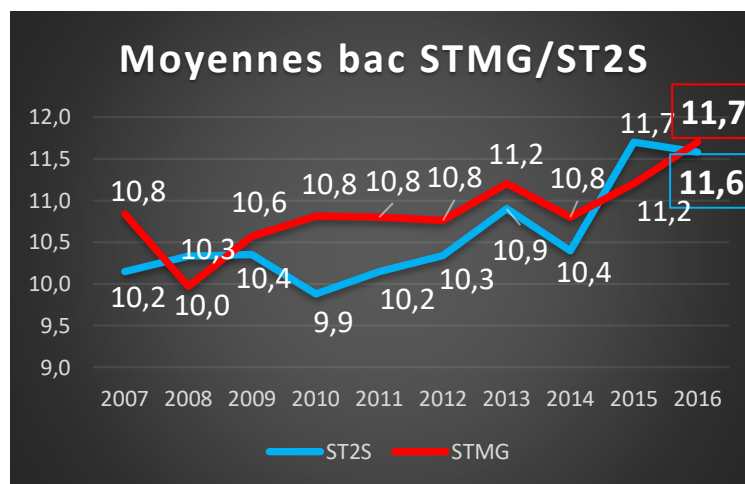
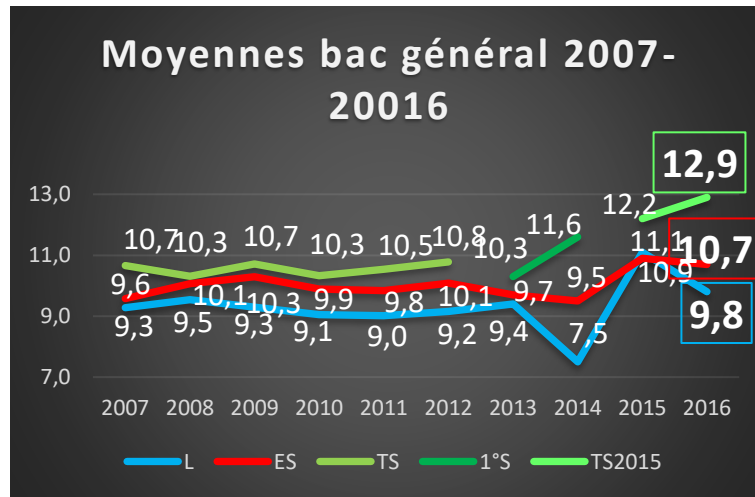
2) Le baccalauréat :

Les résultats académiques sont les suivants :

	ES	L	S	STMG	ST2S
2017	10,64	8,87	11,99	9,5	11,4
2018	10,31	9,07	11,51	11,3	11,1
2019	10,83	08,54	11,07	10,63	10,5

Moyenne 2019 des candidats en STHR : **11,3**.

Pour mémoire, les résultats des années précédentes :



Force est de constater que les résultats des candidats ne progressent plus depuis quelques années. Ceux des candidats de la série L continuent de décevoir. Vous accomplissez un formidable travail de préparation à l'examen et vous faites souvent part de votre déception devant la faiblesse des connaissances et des capacités rédactionnelles de nombreux candidats. Nous en avons discuté lors de l'harmonisation et surtout lors de la présentation de la réforme du lycée et du baccalauréat qui nous a permis de dresser un bilan de l'épreuve actuelle de l'examen et d'évoquer les pistes d'amélioration pour le baccalauréat 2021.

Il est bien sûr trop tôt pour dire si les nouvelles orientations permettront un net sursaut, mais cela est souhaitable. Une plus grande autonomisation des élèves de lycée, par « l'écoute active », un choix de spécialités que l'on souhaite mûrement réfléchi, un oral plus riche peuvent permettre une meilleure mobilisation de leurs compétences acquises au collège, de leurs capacités et méthodes travaillées au lycée. Vous bâtissez déjà des séquences d'enseignement rigoureuses et de grandes qualités. Il faut maintenant que les élèves puissent être davantage impliqués dans la construction de leur réflexion et de leur argumentation. C'est l'objectif principal de la réforme des lycées. Celle-ci doit conduire les futurs étudiants à une meilleure réussite dans leurs études supérieures.

Les concours pédagogiques :

Ils sont très nombreux, au niveau national ou académique, et sont tous très formateurs pour nos élèves.

Parmi eux, quatre retiennent particulièrement mon attention car ils sont fortement ancrés dans nos préoccupations académiques :

1) Le **concours du Jeune Historien Guyanais**, organisé par l'APHGG, dont c'est la 7^{ème} édition. Il rencontre chaque année un succès de plus important. Adressé aux élèves et aux étudiants, du primaire à l'université, il est formateur et permet à nos jeunes de s'approprier la nécessaire connaissance de leur territoire et de son histoire.

2) **Les concours de cartographie**. Organisé ici par une de nos collègues, Marie MASSON, du lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, depuis 2017, il est très formateur et au cœur de nos disciplines. Il développe utilement des compétences cartographiques, éventuellement évaluées au baccalauréat. Les exercices de cartographie à partir d'un texte profiteront indubitablement de ces concours très formateurs.

3) **Le concours de la Flamme de l'Égalité** qui a pour objet l'histoire et la mémoire, de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Ce sera la 5^{ème} édition en 2019 de ce concours national qui met en valeur cette thématique historique et mémorielle incontournable.

4) **Le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)**. C'est un des plus anciens concours scolaires, depuis 1961, aux dimensions historiques et civiques très importantes. Cette année, grâce à l'implication de nombreux professeurs, ce concours a pu revivre dans notre académie. Les élèves ont pu produire des travaux souvent remarquables. Certains d'entre eux ont pu être honorés par M. le Préfet, M. le Recteur et par les associations d'anciens combattants. A ce jour, nous attendons le palmarès national pour lequel nos élèves sont encore en compétition.

N.B : la participation à ces concours nécessitant parfois la réunion d'un jury académique (Jeune Historien Guyanais, CNRD...), je vous prie de bien vouloir me communiquer votre inscription, le type d'épreuves choisies et le nombre d'élèves concernés. Par avance merci.

Vous trouverez, ci-après, les conditions d'inscription et les règlements pour Ces concours.

1) Le **concours du Jeune Historien Guyanais**

Règlement du concours du jeune historien guyanais, n°7

2019-2020

APHG-GUYANE

La Guyane et la Seconde Guerre mondiale : 1939-1945

avec le concours de

Collectivité territoriale de Guyane – Rectorat Guyane

Public concerné

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat et aux étudiants de

l'université :

- écoles primaires,

- collèges,
- lycées d'enseignement général et technologique,
- lycées professionnels,
- lycées agricoles.
- université

Catégories de participation

Les élèves peuvent :

- se présenter individuellement et rédiger un devoir en classe ;
- réaliser un dossier soit individuellement soit en groupe (maximum 6 élèves), dossier dont la forme est libre et variée : mémoire, exposition, œuvre littéraire, artistique, diaporama, travail audiovisuel...

Le concours comporte plusieurs catégories de participation :

- catégorie 1 - université
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
- catégorie 2 - lycée :
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel
- catégorie 3- collège
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, question appelant un développement construit portant sur le sujet académique (2 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel
- catégorie 4 - primaire
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (1 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel

Calendrier

- jeudi 2 avril 2020 : épreuves individuelles sur table à partir de 8h
- 8 avril 2020 date limite de remise des dossiers à la D.E.C. rectorat Cépérou, Place Léopold Heder 97300 Cayenne.
- juin 2020 : remise des récompenses

Inscription avant la fin janvier 2020

- envoyer **un courriel en précisant le nom de l'enseignant, son adresse mel, l'établissement, la classe, le nombre d'élèves** auprès de :

- APHG-G : Jacqueline Zonzon : guyzonzon@wanadoo.fr

- Rectorat : Jean-Marc Prieur, IPR-IA Histoire-géographie : jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Brillouet Elisabeth, IEN-EG Lettres-Histoire-Géographie : Elisabeth.Brillouet@ac-guyane.fr

- Université : les étudiants s'inscrivent individuellement par mèl auprès de : nicola.todorov@univ-guyane.fr

2) Les concours de cartographie

L'Association Cartographeur au collège organise plusieurs concours de cartographie au cours de l'année. L'objectif de ces concours est de permettre aux élèves d'appréhender l'organisation du monde dans toute sa diversité ainsi que le langage cartographique par la réalisation de croquis de synthèse.

Ils s'inscrivent pleinement dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire (la recherche d'information, la hiérarchisation des idées et la manipulation des données géographiques). Ils permettent de donner une vision dynamique et critique du monde afin de construire la citoyenneté. Ces concours sont aussi l'occasion pour les élèves d'exploiter les technologies de l'information.

Les concours de cartographie sont également l'occasion de créer des liens entre les élèves à différentes étapes de leurs formations : on peut créer autour de ces concours des liaisons primaire/collège ou collège/lycée, et même se projeter dans une dynamique Bac-3/bac +3 avec le tutorat étudiant. Enfin pour les élèves guyanais c'est aussi une possibilité de communiquer avec des élèves de l'hexagone (et inversement).

- Le Concours de Cartographie Imaginaire (élèves de CM2/6ème/5ème) :

En lien direct avec les programmes de géographie et la notion d'« Habiter », ce concours permet aux élèves de s'approprier les premiers outils cartographiques. En réalisant des cartes imaginaires, les élèves se mettent en situation d'apprentissage : ils doivent trouver des stratégies pour mêler imaginaire et réalité, organiser les éléments qu'ils souhaitent mettre en valeur (dans une légende par exemple), trouver des signes pour communiquer (par l'usage des figurés)...

Blog : <http://cartographieraucollege-cci.blogspot.com/>

- Le Concours de Cartographie d'Actualité (élèves de 4ème/ 3ème/ 2nde):

Ce concours permet aux élèves de s'approprier les outils cartographiques et de mieux comprendre les enjeux géopolitiques sur un territoire donné. Il a pour objectif de mettre les élèves en face d'une tâche complexe en totale autonomie. Ces derniers devront réaliser une carte en s'appuyant sur un article du journal *Le Monde* et ainsi produire un document en transformant un langage textuel en langage cartographique.

Il s'agit donc de représenter sur une carte les différents lieux et éléments cités dans l'article de presse joint au dossier. L'élève pourra notamment utiliser des informations complémentaires issues des sources de son choix pour expliciter dans sa légende les thèmes de l'article et proposer ainsi une meilleure compréhension des enjeux de cet article.

Blog : <http://cartographieraucollege-cca.blogspot.com/>

- Les Concours de Cartographie 4ème et de 2nde :

Il s'agit de projets de classe sur l'ensemble de l'année scolaire. Les élèves fabriquent des cartes, mais ils notent et commentent aussi celles de leurs concurrents. Ces deux concours sont une occasion d'appréhender la mondialisation (4ème) et le développement durable (2nde) par leur inscription sur les territoires, de manipuler le langage cartographique et de devenir acteur d'un apprentissage en participant également à l'évaluation des cartes.

Les dossiers pédagogiques et les cartes des précédentes éditions sont visibles sur les blogs et pages facebook de l'Association Cartographe au Collège. Pour s'inscrire ou demander des renseignements vous pouvez contacter l'association ou sa représentante en Guyane > marie.masson1@ac-guyane.fr

3) Le concours de la Flamme de l'Égalité



Thème 2019-2020 : « devenir libre ».

Tous les renseignements avec le lien suivant :

<http://laflammedelegalite.org/>

Ou sur le site histoire-géographie de l'académie de Guyane.

4) Le Concours National de la Résistance et de la déportation (CNRD)

Thème 2019-2020 :

« 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister »

Tous les renseignements avec le lien suivant :

<https://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/cnrd-2019-2020.html>

Pour aider à préparer le concours, M. Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation nationale, groupe histoire-géographie, Président du jury national des correcteurs du CNRD, a publié un article « préparer le Concours National de la Résistance et de la Déportation », revue *Historiens et Géographes*, APHG, N°447, août 2019.

Une nouvelle fois, je vous souhaite une excellente année scolaire 2019-2020.

Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR histoire-géographie

Signature manuscrite de Jean-Marc Prieur.

